

Conclusion : l'Afrique à la veille de la conquête européenne

J. F. Ade. Ajayi

Nous voudrions, dans ce dernier chapitre, mettre en lumière les grands courants de l'évolution historique qui mena l'Afrique au seuil du dernier quart du XIX^e siècle, tendances apparues en particulier au cours de la décennie 1875-1885, qui vit l'intérêt suscité en Europe par l'Afrique se muer, avec la Conférence de Berlin sur l'Afrique de l'Ouest, en une ruée qui devait aboutir au partage et, finalement, à la conquête du continent. Un regard sur l'ensemble de l'Afrique, à la veille de la conquête européenne, laisse apercevoir assez distinctement, d'une part, une tendance dominante qui s'affirme en dépit du nombre et de la diversité des États, des peuples et des régions, et, d'autre part, certaines tendances apparemment divergentes. La tendance dominante paraît celle qui pousse les divers détenteurs du pouvoir en Afrique à entreprendre délibérément de renforcer leur puissance et leurs moyens de défense des territoires et des intérêts africains. Ces efforts furent cependant systématiquement sapés et, en fin de compte, déjoués par la présence européenne.

Comme l'ont montré les divers chapitres du présent volume, le XIX^e siècle fut en Afrique une période de transformations rapides et parfois contradictoires. Jusqu'au troisième quart du siècle, les changements qui furent les plus profonds, et qui prirent le plus d'ampleur, sont liés à des facteurs d'ordre interne. D'autres changements se produisirent, en grande partie sous l'influence ou même du fait des activités des négociants, des missionnaires ou des consuls européens, cantonnés d'abord dans les régions côtières, puis, surtout à partir de 1850, pénétrant de plus en plus profondément dans l'intérieur. Certaines initiatives transformatrices, tels les efforts accomplis par

les souverains d'Éthiopie pour unifier le pays et réformer ses institutions, n'eurent qu'une portée locale. Ailleurs, des activités telles que celles des ambitieux khédives d'Égypte, dans la vallée du Nil, eurent des répercussions sur toute une région. Le Mfecane, phénomène local à l'origine, ne tarda pas à s'amplifier en se propageant dans toute l'Afrique australe et centrale, et dans certaines parties de l'Afrique de l'Est, si bien même que, à la veille de la conquête européenne, l'histoire de ces régions était, pour une grande part, celle des États qui étaient issus de ce phénomène ou qui avaient été bouleversés par lui¹.

Le *djihad* étendit ses mouvements de réforme islamique à la totalité du Soudan et au Sahara oriental jusqu'en Cyrénaïque; ils se prolongèrent au sud jusqu'aux limites de la zone des forêts, atteignant la Sénégalie, les régions de la Volta et celles occupées par les Malinke du Sud, les Yoruba du Nord et les populations de langue edo. Avec l'accroissement de la demande européenne d'huile de palme, d'arachide, d'ivoire, de sisal et de caoutchouc, et dans la mesure où un réseau intérieur de routes commerciales à longue distance permettait de répondre à cette demande, le commerce devint un facteur essentiel dont dépendaient l'acquisition des armes à feu et l'accumulation des richesses, capable par conséquent de déterminer l'essor et la chute des États dans de vastes régions de l'Afrique. En conséquence de cette expansion du commerce européen, ainsi que des activités des missionnaires européens et américains, le christianisme et les idées européennes en matière d'organisation sociale et politique devinrent également des facteurs de changement à travers une vaste zone s'étendant de la Sierra Leone à l'Afrique australe et à Madagascar.

L'aspect le plus frappant de ces différents mouvements est l'effort que déployèrent, au XIX^e siècle, bon nombre de souverains africains, dans différentes parties du continent, pour réformer leur société. Certaines de leurs initiatives prenaient leur source dans l'héritage culturel africain; d'autres étaient animées par les idées réformistes de l'islam. Dans la plupart des cas, les chefs n'étaient que trop enclins à profiter des possibilités offertes par la dimension nouvelle des échanges commerciaux et par les activités des Européens, qu'ils fussent négociants, missionnaires ou chasseurs d'animaux ou de concessions. Un autre trait, tout aussi frappant, est la façon dont les entreprises réformatrices des dirigeants africains furent systématiquement sapées par les activités mêmes de ces commerçants, missionnaires et chasseurs européens, dont les dirigeants africains voulaient tirer parti.

Il est étonnant que cet aspect du XIX^e siècle africain — l'effort interne de réforme systématiquement étouffé par l'intervention extérieure — ait si peu retenu jusqu'ici l'attention. Convaincus que le colonialisme et l'intégration au système capitaliste mondial étaient les conditions nécessaires de la modernisation, la plupart des historiens n'ont pas vu quelle volonté d'autodéveloppement anima l'effort des Africains au cours de ce siècle, et

1. Voir I. N. Kimambo, chapitre 10 du présent volume.

à quel point la conquête européenne et le colonialisme constituèrent une subversion de cet effort.

Les structures politiques

Le domaine où l'effort d'autodéveloppement se manifesta avec le plus de vigueur est peut-être celui des structures politiques et du pouvoir étatique. La grande leçon que les peuples de l'Afrique centrale et de l'Ouest tirèrent de la traite des esclaves, alors déjà ancienne — et c'est cette leçon que l'Afrique de l'Est retint à son tour dans le courant du XIX^e siècle —, fut que le moyen de survivre à la traite, voire d'en tirer parti, était de renforcer les structures et l'assise militaire du pouvoir de l'État.

Au début du XIX^e siècle, comme nous l'avons fait observer, « les structures politiques et économiques dans la plus grande partie de l'Afrique semblaient caractérisées par une certaine fragilité. Les limites des systèmes étatiques paraissaient soumises à un mouvement perpétuel de flux et de reflux, et les centres administratifs à des mouvements alternés d'essor et de déclin »². Le degré de soumission, les contributions matérielles et le service militaire que l'État exigeait du peuple en échange de sa protection se réduisaient au strict minimum. Dans la plupart des cas, la vie quotidienne des gens s'inscrivait pour une bonne part dans un tissu de relations, dans lesquelles intervenaient les liens de parenté et les institutions religieuses, juridiques et économiques, qui, souvent, ne s'arrêtaient pas aux frontières des États. Le Maghreb et l'Égypte étaient les seules régions où se fussent établies des structures politiques relativement durables, issues de plusieurs siècles d'application de la loi islamique. Partout ailleurs en Afrique, il y avait, au XIX^e siècle, un énorme effort à faire pour instaurer des structures politiques nouvelles, capables de se maintenir un certain temps. Dans le jeu des rivalités politiques intenses qui résultèrent de ces efforts, certaines des actions entreprises furent sans nul doute inefficaces, et, en certains endroits, leur résultat le plus clair fut la désintégration des empires et la décentralisation, voire la fragmentation, de l'autorité. Comme le font observer J. Ki-Zerbo et K. Arhin au sujet des régions voltaïques :

« Le XIX^e siècle a vu se généraliser l'instabilité politique et les déplacements de populations; un certain nombre de massacres ou de mouvements sécessionnistes s'étant produits sous la responsabilité de ceux-là mêmes qui étaient censés représenter l'autorité; s'il y eut des exceptions remarquables, en général, la fréquence et l'ampleur de ces conflits s'accrochèrent; la tendance à la dislocation des sociétés étant liée sans aucun doute au fait que les puissances périphériques et les rebelles avaient de plus en plus la possibilité de se procurer des armes et de s'en servir contre les chefs régnants³. »

2. Voir chapitre 1, ci-dessus.

3. K. Arhin et J. Ki-Zerbo, chapitre 25, ci-dessus.

Cette tendance a été notamment illustrée par l'impact initial du Mfecane, par celui du commerce, et par l'emprise que s'assurèrent les Chokwe et les Ovimbundu sur les territoires des États luba et lunda⁴. Plusieurs États et empires disparurent. Mais plus frappante encore est l'apparition de nouveaux centres de pouvoir, où l'on expérimentait de nouvelles structures administratives qui tendaient, le plus souvent, vers un renforcement des moyens dont disposait le souverain, une définition plus claire de ses pouvoirs, un contrôle plus étroit sur les dignitaires de l'État, lesquels devaient leur statut à la faveur du prince plus qu'à leurs propres droits héréditaires, enfin, vers l'amélioration du système fiscal et d'autres réformes du même ordre⁵.

Certains historiens ont vu dans ces mouvements de réforme les activités de « protonationalistes et de bâtisseurs d'empire » africains, une sorte de ruée africaine qui aurait en partie provoqué, ou du moins contribuerait à expliquer, la ruée des Européens⁶. En fait, ces activités réformatrices ne constituèrent en aucune façon un accès de fièvre subit, comparable à la ruée européenne. L'Afrique avait recherché des structures politiques plus stables tout au long du XIX^e siècle et même avant cette époque; et ce qui se produisait là n'était que le prolongement d'une tendance qui faisait partie de l'évolution générale de ses peuples. Peut-être y eut-il une accélération au XIX^e siècle, et les changements associés jusque-là à la montée d'États comme l'ancien Oyo au XVII^e siècle, ou l'Ashanti, le Dahomey, le Fouta-Djalon, le Fouta Toro et le Bondou, au XVIII^e siècle, se généralisèrent-ils davantage à cette époque. Il y eut en tout cas, semble-t-il, un effort plus délibéré pour institutionnaliser les changements politiques en les inscrivant dans des structures de caractère plus permanent, s'appuyant sur de nouveaux dispositifs militaires, économiques et sociaux.

Parmi les principaux États qui survécurent au XVIII^e siècle, rares étaient ceux qui auraient pu y parvenir sans entreprendre de grandes réformes internes. En effet, les rivalités politiques étaient si intenses et la nécessité de canaliser le développement des relations commerciales posait des problèmes à ce point nouveaux que chaque État avait le choix entre un effort de réforme et d'expansion entrepris aux dépens de ses voisins, ou la perspective de la désintégration et de la fragmentation. Peu nombreux furent les États qui, comme le Bénin, purent survivre en se repliant simplement sur eux-mêmes⁷. La plupart durent, comme l'Ashanti, le Dahomey, le Buganda et d'autres, veiller constamment au maintien et même à l'amélioration de l'efficacité du pouvoir — faite en grande partie de l'aptitude du chef à centraliser ce pouvoir, à affaiblir ses subordonnés et à imposer à ces derniers des contributions croissantes; monopoliser les principales ressources économiques et stratégiques; institutionnaliser une fonction publique hiérarchisée, où les nominations, l'avancement et la discipline étaient soumis au contrôle du monarque; et consolider ces pouvoirs par la création et l'encadrement d'une

4. Voir chapitres 4, 5 et 11, ci-dessus.

5. Voir T. C. McCaskie, 1980.

6. Voir, par exemple, R. Robinson, 1985.

7. A. I. Asiwaju, chapitre 26, ci-dessus.

force armée permanente, commandée par des officiers semblablement soumis à l'autorité du chef de l'État. Il s'agissait là d'une véritable révolution qui fut parfois menée à bien sans changement apparent du système politique ; dans certains cas, comme celui du Borno, elle ne put se faire sans un changement de dynastie⁸. Souvent, elle fut le résultat d'un compromis, des « hommes nouveaux » étaient nommés à la tête de chefferies anciennes et amenés à respecter le style bureaucratique nouvellement introduit dans l'administration, ou encore des fonctions nouvelles adoptaient en partie les rites liés aux titres traditionnels.

Le Mfecane répandit et diffusa largement le modèle neuf de l'État nguni du Nord, tel que Chaka l'avait révolutionné. Le nouvel État consistait essentiellement en une adaptation du système des groupes d'âges en vue de créer une armée à peu près constamment sur le pied de guerre, qui recrutait dans tout le royaume des jeunes hommes à enrôler et des femmes comme épouses ; tous étaient au service du roi, auquel appartenait la totalité des ressources, y compris le bétail et la production agricole ; car il fallait nourrir l'armée et une cour de plus en plus nombreuse. Le système organisait aussi l'acculturation des peuples conquis en les intégrant à la culture dominante, et il introduisait une conception entièrement nouvelle des rapports entre le souverain et ses sujets⁹. La personnalité du souverain et son aptitude à gouverner continuaient, semble-t-il, à jouer un rôle plus important que les structures de l'État, et l'État lui-même était souvent déchiré par des conflits opposant des familles rivales au sein des dynasties royales.

Cependant, il est incontestable que, par-delà les dévastations et la confusion générale dont il fut responsable au début, le Mfecane réussit à créer plusieurs grands États, plus forts, plus efficaces que ceux qui les avaient précédés et reposant sur des structures plus durables. Les nouveaux États avaient également des frontières plus nettes, ne fût-ce que parce que les exigences qu'ils imposaient à leurs sujets ne laissaient guère de doute quant à l'étendue ou aux limites des territoires soumis à leur autorité. Le souverain pouvait encore parfois se prévaloir de la fonction suprême dans l'accomplissement de divers rites, mais, de plus en plus manifestement, il cessait d'être uniquement un chef religieux. Ses capacités d'organisateur et d'administrateur et son aptitude au commandement militaire, dans la fonction de chef de l'exécutif au sein de l'appareil d'État, tendaient à prendre le pas sur les considérations de filiation et de liens rituels, cela n'empêchant pas que, dans certains cas, ceux-ci aient conservé un rôle important sur le plan idéologique, et en tant que sources de la légitimité reconnue.

Dans le cas de l'Éthiopie, le but de la réforme n'était pas de créer un nouvel État ou de renforcer l'État existant, mais de faire revivre un État très ancien, l'antique empire d'inspiration chrétienne copte, qui, sous la double pression des Oromo musulmans et des chrétiens d'Europe, avait éclaté en

8. M. Last, chapitre 22, ci-dessus.

9. L. D. Ngcongco, chapitre 5, ci-dessus.

plusieurs chefferies rivales. Les chefs qui s'opposaient ainsi les uns aux autres avaient tous le même objectif : revendiquer personnellement et imposer l'autorité de l'empereur ; renouer son alliance avec l'Église ; réformer celle-ci, la doter de nouveaux moyens et utiliser son influence pour amener les puissances rivales, qu'elles fussent chrétiennes ou musulmanes, à faire allégeance à l'empereur. Les traditions historiques de l'empire, le nombre des chefs rivalisant les uns avec les autres, et les rapports de forces existant entre eux ne laissaient qu'une mince marge de manœuvre aux empereurs Téwodros II et Yohannès IV pour restaurer l'empire. En outre, on ne pouvait même pas songer à mettre en place des structures nouvelles tant que la suprématie militaire n'était pas assurée. L'action successive des deux empereurs fut assez heureuse dans ses résultats pour réveiller la conscience nationale ; mais elle fut insuffisante pour monopoliser les ressources économiques et stratégiques, ou pour réduire totalement les ambitions des puissances vassales, désireuses de collaborer avec les ennemis venus d'Égypte au nord, ou les envahisseurs européens sur la côte¹⁰.

C'est un peu cette même nostalgie du passé que l'on retrouve dans les efforts entrepris par les khédives d'Égypte pour transformer les pouvoirs qu'ils détenaient en une monarchie puissante de type héréditaire et national, pour étendre la domination de l'Égypte dans la vallée du Nil, et, sinon pour la faire renaître, du moins pour rivaliser avec la gloire antique des pharaons ou celle plus récente de l'Égypte des califes fatimides. L'objectif de Muḥammad 'Alī était de saper le pouvoir des Mamlūk et de les décimer, de réorganiser la fonction publique et ses conseils et de faire une réforme agraire avec redistribution des terres de façon à renforcer le contrôle exercé par le souverain sur les régions rurales et l'agriculture ; ce qui devait permettre d'y prélever un surcroît de ressources, et de se donner ainsi les moyens de bâtir une économie industrielle moderne, d'entretenir une armée réorganisée et de s'affranchir, par la négociation, de la tutelle ottomane. Le khédivé Ismā'īl ranima et poussa plus loin cet esprit de réforme : il engagea des Européens pour diriger des entreprises abolitionnistes et commerciales au Soudan, acheva le percement du canal de Suez, et fit construire d'autres canaux, des ouvrages d'irrigation, ainsi que des voies ferrées et d'autres réseaux de communication. Son but était, dans la mesure où le permettait la tutelle ottomane, que les puissances européennes exploitaient pour imposer des traités inégaux garantissant leurs intérêts, d'acquérir une technologie européenne pour moderniser les structures et les institutions égyptiennes¹¹.

L'objectif proclamé des mouvements du *djihād* était de faire revivre les institutions islamiques classiques de l'époque des califes orthodoxes. Dans la pratique, il s'agissait d'instaurer des États islamiques théocratiques à la place des sociétés traditionnelles gouvernées par des musulmans et des traditionalistes. Il fallait installer au pouvoir des dirigeants choisis pour leur savoir et leur piété, qui se consacraient à la gestion des affaires de l'État

10. R. Pankhurst, chapitre 15, ci-dessus. Voir aussi R. A. Caulkc, 1972.

11. A. Abdel-Malek, chapitre 13, ci-dessus.

selon les principes du Coran et les lois islamiques, et mettraient en place des institutions authentiquement islamiques. Dans les années 1870, les successeurs des fondateurs du Sokoto étaient parvenus, dans une large mesure, à leurs fins. Les émirs, agissant sous l'autorité commune du calife, avaient incontestablement réussi à établir des structures politiques plus durables que celles des rois hawsa qu'ils avaient évincés. Certes, les souverains et les classes aristocratiques qui les entouraient avaient assimilé une bonne partie de la noblesse hawsa, et repris à leur compte bon nombre des privilèges des féodaux et des princes-marchands. Néanmoins, la paix relative dont jouissait le califat, l'effort de développement des marchés, des industries, de l'artisanat et des routes commerciales, les pouvoirs conférés aux juges et autres fonctionnaires, et le contrôle exercé par les émirs sur la fonction publique étaient autant de facteurs qui concouraient à renforcer considérablement l'autorité au sein de l'État.

Ahmadu Sayku, qui avait succédé à al-Hadjj Umar Tal peu après l'incorporation du Macina dans l'empire, dut faire face à la fois à des rivalités dynastiques internes et à l'hostilité des Français qui encourageaient, dans leur attitude, les groupes dissidents de l'intérieur. Malgré ces difficultés et ces contraintes, l'empire avait fourni le cadre général d'un État, doté de principes juridiques et de structures administratives qui cimentaient l'unité des populations très diverses que comptait ce vaste territoire. Indépendamment même des structures de l'État, l'ordre tijāni introduisait le support d'une religion et d'un mode de vie qui constituaient un gage supplémentaire d'unité et de fidélité au souverain. L'exemple de la révolution du Dinguiraye incita beaucoup de chefs religieux à porter le *djihād* dans d'autres régions, afin d'y remplacer les musulmans à tendance séculière et les traditionalistes par des clercs désireux de créer des États théocratiques islamiques. C'est ainsi que, dans l'empire éclaté du Jolof, les États du Kayor et du Jolof, étant passés sous l'influence des clercs, entreprirent de propager l'islam comme ferment de réforme en Sénégambie. Chez les Malinke du Sud, région où les musulmans constituaient une minorité, Samori Touré, guerrier juula (dioula) au passé de négociant, entendit se servir de l'islam pour unifier les populations de son pays, qu'elles fussent au départ musulmanes ou traditionalistes¹². Nous découvrons l'islam utilisé aux mêmes fins à Nupe et Ilorin, où les souverains se tournèrent vers cette religion, sa tradition écrite et son modèle d'institutions politiques et sociales, non seulement parce qu'ils voulaient transformer une royauté de type rituel traditionnel en État théocratique fonctionnel, mais aussi parce qu'ils voyaient dans l'islam un facteur d'expansion, par le biais des conversions, parmi les peuples non musulmans.

Le christianisme répondit à une nécessité analogue, en fournissant le cadre culturel de la création d'une société créole à partir d'un ensemble disparate de peuples qui s'étaient fixés à Freetown et dans les villages avoisinants, ainsi que dans divers établissements de la côte libérienne, ou encore à Libreville,

12. Y. Person, chapitre 24, ci-dessus.

Freretown et dans d'autres établissements d'esclaves affranchis. En divers lieux, des missionnaires venus pour obtenir des conversions reçurent souvent un accueil chaleureux de la part de souverains africains, pourtant très jaloux de leur indépendance et peu enclins à laisser convertir leur peuple ; mais aux yeux de qui les activités des missionnaires offraient une possibilité d'accès à l'éducation européenne : l'alphabétisation et l'acquisition de certaines capacités techniques, notamment en matière de menuiserie, d'imprimerie, et, si possible aussi, de fabrication des armes à feu et de la poudre à canon. Les souverains de Madagascar, quant à eux, tentèrent de maintenir l'équilibre entre protestants anglais et catholiques français, puis rejetèrent les uns et les autres, et voulurent interdire leurs activités religieuses, pour finalement voir la cour et l'élite de l'administration devenir protestantes, tandis que le catholicisme progressait sensiblement dans certaines des provinces. Les souverains voulurent s'inspirer des idées européennes en matière de diplomatie, de réforme judiciaire et de réorganisation de l'armée, ainsi que pour établir une monarchie constitutionnelle¹³. De façon semblable, un certain nombre de nouveaux États de l'Afrique australe, tels que le royaume sotho de Moshoeshe, qui étaient aux prises avec les menées agressives du nationalisme blanc, acceptèrent des missionnaires comme conseillers et défenseurs de leur cause vis-à-vis du monde extérieur, les protégèrent, et prirent même des dispositions d'ordre législatif pour les aider dans leur travail de conversion¹⁴. Dans les États fanti de la Côte-de-l'Or et dans d'autres centres de mission importants, notamment Abeokuta dans le sud-ouest du pays yoruba, un certain nombre de chefs africains qui avaient reçu une éducation occidentale s'efforçaient de mettre à profit leur instruction et leurs relations avec l'Europe pour introduire des réformes dans les structures de l'État traditionnel : par exemple, en créant une chancellerie dirigée par des Africains instruits, afin de réglementer les relations diplomatiques avec les Européens et les relations d'État à État ; en réformant les systèmes fiscaux par l'introduction d'impôts réglementaires destinés à remplacer le tribut ou les redevances ; et en améliorant le système judiciaire grâce à l'enregistrement des actes et à l'introduction de lois écrites¹⁵.

L'organisation militaire

En dernière analyse, la solidité des structures politiques reposait sur l'appareil militaire. Jamais cela ne fut aussi vrai qu'au XIX^e siècle. Jusque-là, les fils entrecroisés des relations de parenté et des rapports religieux comptaient probablement davantage que l'organisation militaire. Tant que cette dernière consistait essentiellement à décréter épisodiquement la levée en masse de la population, qui apportait elle-même armes et provisions en vue

13. P. H. Mutibwa, chapitre 16, ci-dessus.

14. N. Bhebe, chapitre 7, ci-dessus.

15. Voir A. Pallinder-Law, 1974 ; voir aussi A. A. Boahen, dans le chapitre 3, ci-dessus.

de la défense des villages lorsqu'ils étaient attaqués, ce qui se produisait seulement pendant de brèves périodes, au cours de la saison sèche et dans les intervalles de l'activité agricole normale, l'armée avait plus d'importance pour les relations avec les peuples voisins que pour la structure du pouvoir au sein même de l'État. La capacité de lever des troupes était fonction du sens politique du souverain, et il était rare que celui-ci pût s'en attribuer le monopole. La formation d'un corps de cavalerie eut pour effet de créer une élite dans l'armée, et alla généralement de pair avec la constitution d'une classe aristocratique qui partageait, avec le souverain, l'accès aux ressources nécessaires pour se procurer et équiper des chevaux, recruter des cavaliers et entretenir la troupe.

On sait aujourd'hui que, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, l'emploi du mousquet à chargement par le canon ou de ses dérivés (le fusil Darne, par exemple), qu'ils fussent d'importation ou de fabrication locale, ne modifia que très peu le sort des combats et les structures de l'État en Afrique. Sans doute permit-il pour un temps à des troupes disciplinées de l'emporter sur des adversaires qui n'avaient pas l'habitude des armes à feu; comme ce fut le cas des soldats égyptiens au Soudan méridional, dans les années 1840. Les mousquets ne pouvaient cependant rien face à une cavalerie disciplinée, armée de lances ou de flèches empoisonnées; car les cavaliers étaient capables, aussitôt essuyée la première salve, de culbuter les mousquetaires avant qu'ils aient eu le temps de recharger. Les *impis* de Chaka firent la démonstration de la supériorité de la courte sagaie de corps à corps lorsqu'elle était entre les mains de soldats disciplinés. Les guerriers egba d'Abèokuta se procurèrent un armement européen, y compris quelques canons, qui les aida à résister aux invasions dahoméennes; mais, dans les années 1860, ils ne purent tenir tête aux soldats d'Ibadan, plus disciplinés, qui combattaient pour la plupart avec un équipement de fabrication locale. De même, Tèwodros, à la tête de soldats dotés d'un équipement léger, l'emporta plusieurs fois par des attaques surprises et des marches forcées sur des troupes qui avaient pourtant l'avantage d'être armées de mousquets¹⁶.

La plus grande révolution qui intervint dans l'art de la guerre au XIX^e siècle fut l'apparition du guerrier de métier. L'opiniâtreté des luttes politiques et la fréquence des guerres avaient créé une situation telle qu'un petit nombre de gens restaient constamment en armes; ainsi apparut le guerrier de métier en tant que membre de plein droit de la société. D'ordinaire, il n'existait pas à proprement parler d'armée permanente. La guerre était en quelque sorte une entreprise parmi d'autres, ou un aspect de l'entreprise qui consistait à conquérir le pouvoir politique et à pouvoir disposer des ressources économiques. Le guerrier était souvent un entrepreneur qui, ayant amassé une certaine fortune grâce au négoce, se trouvait en mesure de s'adjoindre des partisans, ou de recruter ou capturer des esclaves qu'il enrôlait dans son armée privée. Ainsi préparé, il se lançait dans la poursuite de ses intérêts; c'est-à-dire dans l'acquisition du pouvoir politique, qu'il recherchait soit pour

16. Voir dans *JAH*, 1971, vol. XII, 2 et 4, les articles concernant les armes à feu dans l'Afrique subsaharienne, I et II, 1971. Voir également, J. P. Smaldone, 1972, et R. A. Caulk, 1972.

lui-même, soit parce qu'il lui procurait une partie des ressources économiques dont dispose normalement un État. S'il réussissait, il acquérait les titres d'une fonction qui lui servait à s'intégrer dans un système politique. Parfois, un souverain, Moshoeshe par exemple, était lui-même l'entrepreneur qui réussissait le mieux à réunir les moyens nécessaires pour former une armée de recrues et de clients; et les autres entrepreneurs de moindre envergure n'avaient alors d'autre choix que d'accepter l'intégration selon les conditions dictées par le souverain¹⁷.

Chaka fut le modèle du roi s'imposant comme chef de guerre. À lui seul, il constitua ses régiments par groupes d'âge, organisa leur entraînement et leur ravitaillement, fixa leurs règles de discipline et décida de l'équipement nécessaire, de manière à en faire une armée de métier. Il dota ses guerriers de matériel nouveau qu'il fit fabriquer sur place. L'armée devint ainsi le principal soutien de l'État. Nombre de généraux firent sécession en emmenant avec eux une fraction de l'armée placée sous leur commandement; écumèrent de vastes territoires, les rangs de leur armée grossissant en chemin de nouvelles recrues; se procurèrent du bétail, des femmes; et, pour finir, se servirent de leurs troupes pour rassembler sous leur autorité des communautés très diverses, et se constituer un royaume. La force principale des guerriers professionnels résidait moins dans leur armement que dans leur discipline, leur entraînement et l'organisation de leur ravitaillement. Même lorsqu'ils devaient vivre du pays, la réquisition était une opération organisée qui ne dégénérait pas en pillage. Parmi les armées permanentes africaines du XIX^e siècle, celles qui furent les plus efficaces s'appuyaient sur les ressources locales à tous les niveaux — entraînement, équipement, commandement. Elles se situaient de la sorte à l'opposé de ces armées que l'on cherchait à calquer sur le modèle européen, qu'il s'agisse des uniformes, de la vie de caserne, du mode d'entraînement ou des grades. Dans le cas de Madagascar, on alla dans les réformes jusqu'à adopter la pratique de l'achat des grades, ainsi que d'autres pratiques qui avaient cours dans les armées européennes au début du XIX^e siècle.

L'exemple des armées européennes ayant beaucoup impressionné, l'usage du mousquet européen se répandit; et nombreuses furent les armées nouvelles qui l'adoptèrent, certaines en raison de sa puissance de feu (cas des fusils Enfield), d'autres pour la puissance de la détonation et pour l'efficacité de l'effet produit par une salve de mousquets, dont le seul vacarme pouvait semer la panique à distance dans un rang de cavalerie. Nombre de souverains africains voulurent aussi se procurer des pièces d'artillerie. Étant donné le poids des canons et la quantité de poudre qu'ils consommaient, ils essayèrent, avec fort peu de succès, de les faire fabriquer sur place. Vers les années 1870 commença l'importation d'un matériel de guerre plus perfectionné — fusils à chargement par la culasse, carabines à répétition, mitrailleuses et canons, le *nec plus ultra* étant la mitrailleuse Maxim, que les Européens réussirent à monopoliser. Certains chefs, comme les chefs egba, se servirent du canon

17. B. Awe, 1973; L. D. Ngeongco, dans chapitre 5, ci-dessus.

européen plus comme arme psychologique que pour la guerre proprement dite. Le fait est que, dès avant le XIX^e siècle, de nombreux souverains avaient cherché à importer des armes à feu européennes. Cependant, il fallut attendre la seconde moitié du siècle, époque à laquelle on commença à importer des armes à feu plus efficaces, pour que les armements européens apparaissent incontestablement comme capables de décider du sort des combats en Afrique. Les armes européennes étant devenues un facteur de supériorité indiscutable, il était dès lors indispensable de pouvoir en importer en temps de guerre; et les efforts déployés pour s'en procurer devinrent un aspect essentiel du commerce, de la diplomatie et de l'art de gouverner.

La révolution liée à l'importance croissante des armements européens est illustrée par la différence de comportement entre les empereurs Téwodros et Yohannès d'Éthiopie. Téwodros avait essayé de faire fabriquer sur place des canons et de la poudre par des techniciens européens; mais il prouva que, même sans cela, il était capable de vaincre des armées mieux équipées que la sienne et disposant de mousquets. Au contraire, Yohannès — et plus encore Ménélik après lui — comprit qu'il ne parviendrait à se débarrasser de ses ennemis du Tigré et des plaines côtières que dans la mesure où il pourrait profiter de sa situation pour acquérir des armes européennes plus nombreuses et meilleures que ne l'étaient les leurs. Dans le même esprit, les souverains d'Afrique du Nord, mais aussi du Sahara et du Soudan, entreprirent, par les moyens du commerce et de la diplomatie, de constituer des stocks d'armes européennes, importées principalement à travers l'Afrique du Nord, mais aussi par les voies commerciales de la côte d'Afrique de l'Ouest et de l'Est. Les dirigeants de Madagascar firent de même. Dans le centre et l'est de l'Afrique, le principal article de commerce était la chasse à l'éléphant, donc à l'ivoire, ce qui était une raison supplémentaire pour importer des armes à feu, et renforça encore la tendance à la militarisation de la société.

Une des conséquences majeures de cette importance croissante des armes européennes fut le déclin relatif de la cavalerie en tant que corps d'élite et troupe de choc, et son remplacement par une infanterie armée à l'européenne. Dans les régions forestières et celles où se faisait sentir l'influence militaire nguni, l'arme d'élite était traditionnellement l'infanterie. La tendance, au XIX^e siècle, fut essentiellement d'intensifier l'entraînement de cette infanterie, qui devenait progressivement une armée de métier, et, ultérieurement de la doter d'un armement européen. Au milieu des vastes mouvements de populations qui se produisirent, par exemple, à la suite du Mfecane ou de l'effondrement de l'ancien Empire oyo, il arrivait qu'un peuple de la brousse, jusqu'alors défendu par des cavaliers, pénétre dans une région plus boisée où la guerre à cheval était difficile; ce qui accentua d'autant le déclin de la cavalerie. En revanche, dans certains États directement confrontés à des colons européens, traditionnellement défendus par des cavaliers équipés d'armes à feu, on se mit à élever des petits chevaux pour former des troupes nouvelles capables de mouvements rapides, et à importer des armes européennes; ce qui permit à ces États de s'assurer, pour un temps, la supériorité militaire. Presque partout ailleurs

en Afrique, et en particulier au Soudan, où, pendant des siècles, la cavalerie avait constitué le noyau et l'élite des armées, des fantassins de métier, bien entraînés et armés de fusils, prirent le relais en s'imposant à leur tour comme l'élite de la force armée. La cavalerie commençait alors à être reléguée en seconde ligne défensive et dans la réserve. Ce facteur supplémentaire de la révolution intervenue dans les forces armées en Afrique n'alla pas sans répercussions sociales et économiques importantes, qui toutes tendaient à renforcer la position du souverain en tant que chef du pouvoir exécutif de l'État.

La transformation économique et sociale

Ce que nous savons du XIX^e siècle en Afrique montre qu'il s'y produisit alors des mutations sociales de première importance, notamment la transformation du caractère de l'esclavage et l'apparition d'une classe de guerriers et d'une classe de marchands politiquement très influente. Ces transformations facilitèrent et, dans une certaine mesure, provoquèrent les changements intervenus — ainsi que nous l'avons dit plus haut — dans les structures politiques et l'organisation militaire, en même temps qu'elles en furent en partie le résultat. Qui plus est, il y avait une demande croissante de main-d'œuvre qui s'exerçait en dehors des limites traditionnelles du groupe familial, de la communauté villageoise ou des groupes d'âge organisés. Comme par le passé, les diverses sociétés africaines répugnaient à l'idée qu'un homme libre puisse vendre son travail; et la tendance dominante, au XIX^e siècle, était de développer l'utilisation des esclaves, le travail obligatoire et l'emploi de la main-d'œuvre importée. La tendance globale, dans le troisième quart du XIX^e siècle, était à une généralisation de la pratique de l'esclavage, même dans les zones rurales; à l'augmentation du nombre des esclaves appartenant à chaque groupe familial; et au développement de leur utilisation en vue d'une production organisée sur un mode quasi capitaliste, moyennant quoi leurs conditions d'existence étaient pires qu'elles ne l'avaient jamais été¹⁸.

À partir du tout début du siècle, les tensions dues aux rivalités politiques allèrent s'aggravant, et il devenait courant que les litiges au sujet des terres ou du bétail, voire les différends doctrinaux, aboutissent à l'anéantissement pur et simple de l'un des deux adversaires, ou du moins de sa personnalité propre. Des communautés entières furent ainsi absorbées par des structures politiques existantes, à moins qu'elles ne fussent dispersées, les jeunes gens des deux sexes étant alors emmenés en captivité. Ces prisonniers servaient à satisfaire la demande croissante de main-d'œuvre pour la production agricole et artisanale et le travail dans les mines, et aussi à pourvoir en guerriers les armées de métier qui commençaient à se constituer. Les nouvelles structures étatiques et militaires s'affirmaient aux

18. G. M. McScheffrey, 1983.

dépens des vieilles aristocraties, dont l'influence sur le triple plan social, politique et économique était garantie par le grand nombre des épouses et l'importance du réseau familial; mais en même temps, du fait de ces structures nouvelles, il se constitua de nouvelles catégories sociales, composées de fonctionnaires qui devaient être affranchis des tâches agricoles ordinaires. Ces nouvelles aristocraties s'appuyaient non pas sur des réseaux de parenté à proprement parler, mais sur de vastes « familles » de « clients » et de captifs qui exploitaient des terres dont la superficie allait s'accroissant pour assurer non seulement la subsistance du groupe familial élargi, mais aussi celle des contingents de guerriers, quand l'armée était en campagne. On employait également tous ces gens à produire des marchandises destinées à la vente sur le marché local et au grand commerce, afin de se procurer les ressources financières nécessaires pour attirer davantage de clients, et acheter des armes et des munitions d'importation.

Lorsqu'eut pris fin la traite atlantique et que se développèrent la demande d'or, d'huile de palme, de noix de palmiste et d'arachides, en Afrique de l'Ouest, la demande de canne à sucre de l'île Maurice, de la Réunion et des Comores, dans l'océan Indien, et celle de l'ivoire et des clous de girofle, en Afrique orientale et centrale, on eut un besoin croissant de main-d'œuvre captive non seulement pour produire ces biens, mais aussi pour les faire transporter, par porteurs ou en pirogue, jusqu'à la côte. L'esclavage lié aux plantations fit son apparition, soit sous la forme de villages d'esclaves organisés selon le droit coutumier sur la côte de Guinée, ou selon la loi islamique dans les régions musulmanes, soit, dans le cas des îles de l'océan Indien, de manière analogue aux plantations de type américain. Compte tenu du nombre croissant d'esclaves enrôlés dans les armées ou dans des emplois administratifs auprès des diverses cours, certains ont estimé que, dans de nombreuses régions d'Afrique, la population d'esclaves devait atteindre entre 25 et 50 % de la population totale¹⁹. Bien qu'il y ait eu des cas de révoltes parmi les esclaves, en particulier celui des Lozi, qui se libérèrent de leurs maîtres kololo²⁰, les populations réduites en esclavage ne constituaient pas en général une classe distincte. Certes, la plupart des esclaves étaient chargés de tâches subalternes, généralement agricoles. Néanmoins, il y avait d'autres groupes relativement importants, à savoir les guerriers et les esclaves domestiques, auxquels s'ajoutaient ceux qui, en nombre réduit mais non négligeable, avaient pu accéder à des postes de confiance ou de responsabilité pour s'être distingués dans la guerre, le commerce ou l'administration. La condition et le mode de vie de ces derniers étaient très variables, ce qui rendait très difficile la constitution d'une classe d'esclaves homogène. C'est seulement en certains endroits comme, par exemple, dans l'ancien Calabar, où les esclaves vivaient en état d'aliénation perpétuelle, où pratiquement rien n'était fait pour les intégrer culturellement et où, traditionnellement, les membres de

19. Voir aussi K. Arhin et J. Ki-Zerbo, chapitre 25, ci-dessus.

20. W. G. Clarence Smith, 1979*b*.

l'élite dirigeante faisaient étalage de leur fortune en surenchérissant sur le nombre d'esclaves mis à mort au cours des cérémonies funéraires²¹, que l'on put voir des esclaves se regrouper autour de rites secrets pour exiger une amélioration de leur sort. Ailleurs, la tendance était à l'acculturation et à l'intégration dans la société au sein des maisons patriciennes. Certes, l'intégration ne dépassait pas un certain degré — comme en témoigne le nombre de ceux qui aspiraient à être affranchis ou de ceux qui, émancipés par les lois coloniales, demandèrent à retourner dans leur lieu d'origine —, mais elle était tout de même suffisamment réelle pour qu'il soit permis de penser que la dynamique du changement, dans la plupart des communautés africaines, était commandée par les oppositions entre les groupes d'âge et les sexes dans le cadre de chaque « maison », ainsi que par des questions de statut et de rivalité pour le pouvoir entre lignées et groupes de parenté, plutôt que par des tensions entre les classes sociales prises au sens large.

Il n'est pas facile d'apprécier, du point de vue quantitatif, les effets du développement des activités commerciales sur les formations sociales. Nul doute que les effectifs et la puissance de la classe des marchands s'accrurent. Ce qui est moins net, c'est la mesure dans laquelle il est possible de parler de l'apparition d'une classe mercantile ou capitaliste. Le commerce lointain, avec ses centres caravaniers et son organisation sous tous les aspects, notamment ceux de la sécurité, du ravitaillement, des facilités de crédit et du transport, était pratiqué de longue date en Afrique du Nord et de l'Ouest, et il se répandait rapidement, au XIX^e siècle, en Afrique du Centre et de l'Est. Ce phénomène se produisit aussi bien dans les zones islamisées, où la comptabilité se faisait en arabe, dans les régions d'Afrique de l'Ouest, où se pratiquait depuis longtemps la traite des esclaves et où les langues commerciales étaient celles de l'Europe, et dans les régions de l'Afrique de l'Est, où le kiswahili gagnait du terrain à son tour en tant que langue du négoce. Il semble bien que, dans certaines parties du littoral ouest-africain, l'utilisation de la main-d'œuvre servile commençait à être complétée par des formes anciennes de travail forcé qui étaient en train de se répandre, comme le prêt d'argent contre « otage », pratique dans laquelle le travail de l'« otage » représente les intérêts de l'emprunt, et sa personne un gage garantissant le capital. Le développement considérable de cette forme de travail forcé était le signe de l'influence croissante des groupes de marchands et de la fonction de banquier. On dit que sur la Côte-de-l'Or, dans les années 1870, cette pratique prit une ampleur comparable à celle de l'esclavage proprement dit, ce dernier permettant de recruter de la main-d'œuvre hors du voisinage immédiat de la communauté, tandis que le système des « otages » était le moyen de recruter des travailleurs à l'intérieur de la communauté elle-même²². Cependant, en dehors des villes côtières de l'Afrique du Nord, les marchands mirent longtemps à se constituer en classe distincte. Dans les régions soumises à l'influence du christianisme

21. K. K. Nair, 1972, p.48; voir aussi chapitre 27, ci-dessus.

22. G. M. McSheffrey, 1983.

et des idées européennes, on commençait à voir apparaître un groupe de marchands comparable à la classe moyenne victorienne. Mais même là, si l'on met à part la Sierra Leone et le Libéria, les marchands qui voulaient acquérir influence et pouvoir à l'intérieur des États traditionnels y parvenaient principalement en se faisant accorder des titres de chef au sein des structures étatiques en formation. Dans bien des régions du Soudan et de la Sénégambie, le groupe dominant des marchands était étroitement lié aux chefs religieux musulmans, si bien qu'il n'y avait pas une classe distincte de marchands, mais plutôt une classe de religieux qui faisaient du commerce. Ailleurs, il n'existait pas de distinction tranchée entre les marchands et les guerriers, et l'élite dirigeante. Nombre de ceux qui, dans leur jeune âge, se lançaient dans des entreprises commerciales devenaient ensuite assez prospères pour financer les entreprises similaires des autres, et, avec la fortune amassée, achetaient des charges traditionnelles leur conférant des pouvoirs officiels qu'ils occupaient tout en administrant leurs terres, leurs troupeaux et leurs autres biens, et en organisant sur un mode paramilitaire le groupe de leurs clients et de leurs partisans.

Dès les années 1870, en Afrique australe, les besoins de l'agriculture commerciale, pratiquée surtout par les Boers, mais aussi par quelques Britanniques, avaient créé une demande insatiable de main-d'œuvre. La colonie du Cap avait pu disposer des esclaves émancipés, des « apprentis » et de travailleurs de l'extérieur, par exemple, les *Mfengu*, qui avaient fui le *Mfecane*, tandis que le Natal, l'État libre d'Orange et le Transvaal puisèrent plutôt dans les contingents de leurs voisins africains spoliés de leurs terres, et dont la liberté de mouvement était restreinte par les *Pass Laws*. Lorsque vint le tour des champs diamantifères du Griqualand occidental d'accroître davantage encore la demande de main-d'œuvre, il devint nécessaire de faire venir de plus loin des travailleurs migrants. Bien qu'officiellement il n'y eût pas d'esclavage en Afrique du Sud, ni de système d'« otages », on y voyait déjà naître un système de prolétarisation qui était pire encore et dont la recette était la suivante : déposséder les États africains de leurs meilleures terres et créer des peuples sans terre qui n'avaient d'autre choix que de travailler aux conditions rigoureuses fixées par leurs impitoyables rivaux. Ainsi, la sinistre empoignade entre les colonies blanches et les États africains, qui se déroulait avec l'arbitrage partisan du suzerain britannique, n'avait plus seulement pour enjeu des terres ou du bétail, mais la suprématie totale, le pouvoir d'obliger les gens à travailler à partir d'une position de force inexpugnable. Un tel combat ne pouvait trouver d'issue dans une fédération au sein d'un « empire informel ». Cependant, alors que cette situation commençait à apparaître de plus en plus clairement aux Européens, qu'ils fussent colons, fonctionnaires coloniaux ou membres du gouvernement impérial, les chefs des différents États africains ne voyaient pas à quel point la règle du jeu avait changé à l'approche du dernier quart du XIX^e siècle.

L'évolution des rapports de forces

Il y eut, dans les années 1870, des transformations capitales non seulement dans la structure interne des États africains, mais aussi dans le rôle respectif des Européens en Afrique et dans les moyens dont ceux-ci disposaient. En 1870, les répercussions de la révolution industrielle et de la guerre en Europe sur l'organisation des États et sur le potentiel militaire devenaient évidentes. Entre les nations européennes et les États africains, les rapports de force commençaient à apparaître comme de plus en plus inégaux. Cette année-là, l'Allemagne et l'Italie devinrent des États unifiés, désormais plus forts, dont les citoyens ne tardèrent pas à exiger une participation plus active dans la course à l'obtention des ressources africaines. En 1870-1871, Bismarck scella l'unité allemande par une victoire sur la France, à l'issue d'une guerre qui inaugurait des techniques militaires nouvelles, notamment en ce qui concerne les armements, l'entraînement des troupes et la tactique. L'effet de ces nouveautés eut tôt fait de se faire sentir en Afrique, où notamment on se mit à importer des armes à feu plus perfectionnées. En France, le besoin de se relever de la défaite se traduisit par la volonté de se tailler un empire en Afrique, tant pour la valeur intrinsèque de l'entreprise que pour ses répercussions sur le moral de la nation. La France se lança donc dans une politique nouvelle d'expansion dynamique et de défense de ses intérêts nationaux en Afrique, politique mise en œuvre, d'une manière générale, par l'entremise d'agents commerciaux et de missionnaires, et, plus spécifiquement, grâce au renforcement de la position française en Algérie et en Sénégambie. La révolte survenue en Kabylie fut violemment réprimée. Elle fournit l'occasion de confisquer aux Arabes des superficies considérables de terres cultivables et de pâturages pour les distribuer aux colons européens, tandis que les Arabes sans terre étaient réduits à constituer une main-d'œuvre à bon marché. Les colons, français, espagnols, italiens, maltais ou grecs, chrétiens ou juifs, se virent attribuer la citoyenneté française, situation privilégiée par rapport aux Arabes qui, eux, étaient sujets français.

Ces événements eurent globalement pour effet de renforcer la concurrence que se livraient entre eux les Européens. Face à la poussée délibérée de la France, les Britanniques se montraient non moins désireux de consolider et de défendre leurs propres positions. La découverte de diamants, en 1869-1870, au Griqualand occidental et la perspective de trouver de l'or en grandes quantités firent monter la fièvre de la concurrence, et modifièrent profondément les bases sur lesquelles reposaient les rapports entre Européens en Afrique, ainsi que les rapports entre Européens et Africains. Diverses activités que les Européens avaient apparemment poursuivies jusque-là, de façon désintéressée ou à des fins humanitaires, commencèrent à être envisagées du point de vue de ce qu'elles apportaient de positif aux intérêts des nationaux européens. Le temps n'était plus où les explorateurs apparaissaient comme des gens qui agissaient simplement par curiosité scientifique; ils étaient

désormais davantage des agents chargés de recueillir des renseignements stratégiques et des secrets commerciaux. Les missionnaires n'étaient pas seulement des serviteurs de Dieu obéissant à la vocation d'évangélisation, mais les agents organisés d'un effort national d'acculturation qui avait pour objectif d'affaiblir la position culturelle et commerciale exclusive de leurs hôtes. Les marchands ne recherchaient pas uniquement le profit; ils préparaient le terrain en vue de l'installation de leur pays aux postes de commande. Ainsi, la collaboration fréquente entre Africains et Européens, qui, naguère, paraissait tendre à mettre les idées et les techniques européennes au service du renforcement des nations africaines dans la situation révolutionnaire qui était celle du XIX^e siècle, commença à apparaître comme une entreprise de subversion qui contribuait directement à faire avorter systématiquement les efforts déployés par les dirigeants africains en vue de réformer et de moderniser leurs sociétés.

Dans le même ordre d'idées, les souverains africains considéraient généralement les activités des abolitionnistes comme négatives. Dans bien des cas, après avoir résisté et temporisé, ils en vinrent à accepter de contribuer à la fin de la traite transatlantique dans la mesure où d'autres possibilités d'exportation (produits agricoles, or, ivoire, etc.) leur étaient offertes en remplacement, et à condition de pouvoir eux-mêmes continuer à posséder des esclaves, ainsi que de recourir à d'autres formes de travail forcé. Il existait donc une base de coopération. C'était, comme nous l'avons indiqué plus haut, l'utilisation croissante de la main-d'œuvre esclave. Les Européens reconnurent l'état de fait, mais, dans les années 1870, sans pour autant se départir de leur attitude, ils se mirent à utiliser l'émancipation comme un facteur de nature à affaiblir les bases économiques des États africains. Et il faut noter expressément à cet égard que la plupart des troupes que les Européens levaient en Afrique à cette époque étaient formées d'esclaves africains émancipés, et que ceux-ci demeuraient loyaux envers leurs libérateurs, qui les armaient et les commandaient.

La plupart des dirigeants africains étaient aussi très soupçonneux envers les missionnaires européens. Par la suite, nombreux furent ceux qui finirent par leur faire bon accueil, pourvu que, dans leur tâche, ils mettent moins l'accent sur les conversions que sur l'éducation. Nombre de souverains se félicitaient de la possibilité offerte à certains de leurs esclaves, ou même à leurs propres fils, d'apprendre à lire et à écrire, ce qui était considéré comme la clef du savoir de l'homme blanc, et comme un élément essentiel des relations commerciales. Les missionnaires étaient encore mieux accueillis lorsqu'ils enseignaient des techniques nouvelles telles que celles de l'imprimerie, de la construction des habitations, de l'agriculture mécanisée, de la vaccination, etc. Il leur était parfois demandé d'enseigner l'art de la fabrication des armes à feu et de la poudre, et celle d'autres articles d'importance stratégique, ou du moins de prêter leur assistance pour l'importation de ces articles. Dans les années 1870, on pouvait déjà constater que le processus d'acculturation avait pour effet d'affaiblir l'identité des pays d'accueil et leur volonté de conserver leur indépendance. Les activités missionnaires devinrent aussi un facteur de division, dans la

mesure où elles incitèrent tel ou tel État africain à appuyer les ressortissants de certains pays européens, tandis que d'autres s'opposaient à eux.

La plus subversive de toutes les activités européennes était peut-être le commerce. Les échanges commerciaux constituaient normalement la base de la coopération entre Africains et Européens, qui avaient les uns et les autres tout intérêt à en favoriser le développement. Il appartenait aux souverains africains, pour des raisons stratégiques, de réglementer le commerce, et de faire en sorte que les États africains et les marchands africains en retirent les plus grands avantages possibles. Les commerçants européens se devaient aussi, bien entendu, de négocier des conditions pouvant leur assurer les plus larges bénéfices possibles. En Afrique du Nord, ils avaient exploité les faiblesses de l'empereur ottoman pour faire octroyer aux Européens des privilèges exorbitants par voie de traité, en s'engageant en échange à contribuer au renforcement de la tutelle ottomane; ce qui affaiblissait la capacité des dirigeants nord-africains à réglementer le commerce sur leurs propres territoires. Les Européens se réservaient aussi le droit de s'attribuer telle ou telle partie de l'Empire ottoman, quand cela paraissait opportun au concert des puissances européennes. La France infligea une défaite au dey d'Alger en 1830, et fit valoir des prétentions sur l'ensemble du beylicat, puis, en 1878, elle réclama la Tunisie, tout comme la Grande-Bretagne devait le faire pour l'Égypte en 1882.

Dans les années 1870, le libre-échange était le mot d'ordre avec lequel les Européens s'opposaient au droit des chefs africains de réglementer le commerce²³. Au nom du libre-échange, ils s'efforçaient d'obtenir de plus en plus de privilèges pour leurs négociants. Ils encourageaient les souverains africains à s'endetter lourdement auprès des banques européennes et d'aventuriers européens au passé douteux. Ils manipulaient le service de la dette de manière à acquérir, des années à l'avance, des droits sur la production agricole et sur les recettes douanières. Ils signaient des accords inégaux pour le recouvrement des dettes, et, forts de ces privilèges, ainsi que d'autres qui avaient été octroyés à leurs négociants, ils s'employaient à affaiblir l'économie des États et, surtout, le contrôle que les souverains africains pouvaient exercer sur les mécanismes économiques. En Égypte et en Tunisie, ils imposèrent la surveillance de commissions internationales de la dette, dont l'action porta gravement atteinte à l'autonomie des dirigeants, provoquèrent des émeutes, firent obstacle aux réformes, et conduisirent tout droit à la perte de l'indépendance, pratiquement sans combat. Mais le libre-échange n'était qu'un slogan qui marquait le désir de livrer l'économie aux négociants européens, afin qu'ils pussent évincer non seulement les négociants africains, mais aussi d'autres ressortissants européens.

La raison de la confiance et de l'agressivité nouvellement affichées par les Européens, à partir des années 1870, tenait à l'industrialisation et

23. L'expression la plus nette de cet état d'esprit apparaît dans l'Acte général de la Conférence de Berlin, où le principe de la « porte ouverte » fut proclamé pour le Congo et le Niger, comme prélude à la politique de monopole pratiquée par l'Association internationale africaine, que patronnait Léopold de Belgique, et par la Compagnie royale du Niger.

à un capitalisme en pleine maturité, dont témoignaient, par exemple, les nouveaux types d'armes à feu, qui firent basculer l'équilibre des forces du côté des armées conduites par les Européens. Ce changement ne s'était pas produit du jour au lendemain, et les Européens eux-mêmes ne forcèrent pas leur avantage. Certes, jusqu'en 1871, en grande partie peut-être à cause de la proximité du pays, les Français engagèrent jusqu'à 110 000 hommes dans la guerre qu'ils menaient en Algérie. Cependant, si l'on met encore à part le cas de la guerre anglo-boer de 1899-1902, qui apparaît effectivement comme une exception, et dans laquelle la Grande-Bretagne engagea un contingent militaire encore plus nombreux, aucune autre puissance ne pouvait entretenir des forces aussi importantes en Afrique. La Grande-Bretagne utilisa jusqu'à 12 000 hommes (pour la plupart des troupes indiennes) pour l'invasion de l'Éthiopie, en 1868; mais pas plus de 2 500 soldats britanniques, commandés par sir Garnet Wolseley, lorsque l'Ashanti fut envahi et Kumasî mise à sac. Par la suite, les Européens devaient employer de préférence des esclaves émancipés, recrutés et entraînés par eux. Plusieurs armées africaines — comme les *impis* zulu, les *amazones* du Dahomey et les *balouchis* de Zanzibar — étaient réputées pour leur discipline et la qualité de leur entraînement. Il y avait aussi des généraux africains qui étaient capables de rivaliser avec les chefs des armées européennes, et qui souvent avaient l'avantage de mieux connaître le terrain. Les Européens parvenaient toujours non seulement à recruter des troupes africaines en nombre suffisant, mais aussi à se faire des alliés. Les services de renseignements de l'armée, ainsi que les marchands et les missionnaires, fournissaient toujours de bonnes indications pour approcher les alliés éventuels. Cependant, si les officiers européens et leurs troupes africaines conservaient un moral élevé, cela tenait avant tout à un sentiment nouveau: la confiance née de la certitude que, tant qu'ils conserveraient la supériorité quantitative et qualitative de l'armement, même s'il leur arrivait ici ou là de perdre une bataille, la guerre finirait par tourner à leur avantage.

L'héritage des guerres

Nous pouvons dire en conclusion que, dans les années 1870, les efforts entrepris dans différentes parties du continent pour reconstruire de fond en comble la société avaient produit de grands changements, qui, par-delà les tendances divergentes, avaient dans l'ensemble renforcé la capacité des Africains à se défendre et à défendre leurs intérêts. Il est clair également que, pendant ce temps, la présence européenne travaillait à saper ces structures et faisait peser une lourde menace sur leur avenir; et cela d'autant plus que les succès remportés par les chefs africains avaient été chèrement payés, au prix de ce qu'on peut appeler l'héritage des guerres.

On avait vu apparaître des États plus étendus, plus forts, où le pouvoir exécutif avait tendance à se concentrer entre les mains d'un certain nombre de personnes qui, à titre individuel ou en qualité de détenteurs de telle ou

telle charge, relevaient plus directement de l'autorité du souverain, et des fonctionnaires qui devaient leurs attributions davantage à leur mérite, à leurs actes passés et à la faveur du prince qu'à d'anciens droits héréditaires. Le processus qui avait conduit à l'instauration de ces États plus forts, où cette concentration avait rendu le pouvoir exécutif plus efficace, avait englouti d'autres États plus faibles. Diverses catégories de personnes qui risquaient de perdre le pouvoir et voyaient une menace peser sur les intérêts de toutes sortes qu'ils avaient acquis avaient riposté, et la guerre était devenue un phénomène endémique. Plus les Européens prenaient conscience de l'accroissement du pouvoir étatique en Afrique, plus ils étaient décidés à y faire obstacle; et la tâche leur était facilitée par la possibilité qui s'offrait à eux d'exploiter l'héritage de cet état de guerre constant pour susciter des divisions et créer des occasions d'intervention.

Les États qui s'étaient formés avaient mis en place des institutions politiques plus stables, généralement plus efficaces que toutes les institutions antérieures pour obtenir satisfaction des exigences du souverain envers ses sujets. Cela supposait, comme nous l'avons indiqué précédemment, une définition plus claire de l'autorité, et un tracé plus net des frontières. Peut-être aussi ce facteur favorisa-t-il une prise de conscience plus précise de la valeur du sol. Quoi qu'il en soit, les conflits devinrent plus impitoyables que par le passé, et tendirent vers la guerre totale. Ils n'avaient pas simplement pour objectif de déterminer les limites des pouvoirs respectifs des chefs qui s'affrontaient, mais mettaient en jeu les destinées de sociétés entières. Il n'était pas rare de voir le vainqueur faire prisonnière toute la population valide, s'emparer des terres, des troupeaux, et parfois annexer la communauté tout entière, qui perdait ainsi son identité.

Il faut souligner ici que, dans une large mesure, les guerres du XIX^e siècle ne renforcèrent le pouvoir de l'État qu'au détriment d'autres formes de solidarité. Les rivalités politiques et la concurrence économique que ces guerres mettaient en jeu étaient si intenses qu'elles ne respectaient guère ce que nous appellerions aujourd'hui l'ethnicité — c'est-à-dire les affinités culturelles créées par l'emploi d'une même langue, par la croyance aux mêmes mythes sur l'origine de l'homme ou du groupe, ainsi que par les réseaux de parenté ou l'interconnexion des croyances religieuses, qui, en général, avaient par le passé transcendé les frontières du pouvoir des États. Si ce déclin de l'ethnicité n'était sans doute pas nouveau, il n'avait jamais été aussi général qu'au XIX^e siècle. Dans les affrontements et dans le processus de formation des États qui sont liés au Mfecane, ou aux guerres yoruba, ashanti ou masai de ce siècle, le pouvoir de l'État a joué sans aucun doute un rôle beaucoup plus important que l'ethnicité. De fait, à considérer l'ampleur des guerres et des divers mouvements de populations qui furent liés à la traite des esclaves et au processus de formation ou de reconstruction des États, il est paradoxal que l'on ait pu, à propos des peuples africains à la veille de la conquête coloniale, évoquer la vieille notion anthropologique de «tribu», dont les caractéristiques seraient celles d'une entité biologique immuable. Bien au contraire, en effet, les structures étatiques nouvelles qui ne reposaient pas sur l'ethnicité étaient devenues plus importantes que la

solidarité ethnique, pour ce qui était de déterminer la réaction des divers peuples africains au défi européen.

La stratégie des Européens, lorsqu'ils prirent conscience du renforcement du pouvoir étatique en Afrique, fut d'abord de serrer les rangs derrière l'intérêt national. Les missionnaires, marchands, explorateurs et agents consulaires européens, qui avaient tendance auparavant à agir en ordre dispersé et souvent à s'opposer les uns aux autres, commencèrent à se regrouper sous la bannière des intérêts nationaux. La situation du début du siècle, époque où l'on pouvait voir des explorateurs et des missionnaires allemands patronnés par des institutions britanniques, ou encore des négociants français et britanniques coopérer à la cour de Zanzibar, était de plus en plus difficilement imaginable dans les années 1870. Cette stratégie des Européens fut cependant inefficace, car les souverains africains commencèrent à comprendre que tous les ressortissants européens, qu'ils fussent missionnaires, marchands ou explorateurs, servaient en fin de compte les mêmes intérêts. Qui plus est, ces rois étaient aussi passés experts dans l'art de jouer les nations européennes les unes contre les autres. Aussi les Européens décidèrent-ils de s'y prendre autrement.

Comme nous l'avons vu, le facteur qui, en définitive, fit basculer l'équilibre des forces en Afrique, dans les années 1870, ne fut pas la nature des armées ou la qualité de leur entraînement, de leur discipline ou de leur commandement, mais la qualité et la quantité des armes à feu. Le dernier mot, dans la lutte pour le pouvoir en Afrique, devait donc appartenir à ceux qui avaient la haute main sur les armes et les munitions. La situation était appelée à rester incertaine aussi longtemps que les Européens poursuivraient séparément leurs intérêts nationaux, et que les chefs d'État africains pourraient jouer les puissances les unes contre les autres. En outre, les Européens, qui avaient absolument besoin d'alliés, devaient se résigner à fournir des armes à feu de qualité pour obtenir des traités, des concessions, des garanties de neutralité ou, au contraire, de participation active aux guerres qui les opposaient à des États africains rivaux. Il devint donc essentiel pour eux de soumettre la ruée sur l'Afrique à certaines règles fondées sur des accords internationaux, et, tout particulièrement, de limiter les fournitures d'armes et de munitions. La rivalité la plus intense était celle qui mettait aux prises Britanniques et Français. Les Britanniques essayèrent, pour garantir leurs intérêts, de s'ériger en protecteurs, y compris des intérêts portugais, ce qui fournit à Bismarck l'occasion de s'entremettre de façon intéressée en réunissant à Berlin une conférence internationale. La rencontre de Berlin, à son tour, donna au roi Léopold de Belgique l'occasion d'obtenir que la communauté internationale avalise ses prétentions sur le Congo, ce pour quoi il proclama bien haut le libre échange et les idées humanitaires anti-esclavagistes²⁴. Cette évolution ouvrait la voie à l'Acte de Bruxelles, qui, au nom d'une campagne anti-esclavagiste, interdit la fourniture d'armes aux chefs d'État africains.

24. S. Miers, 1971.

Le fait est que, en invoquant la limitation des armements et la campagne contre l'esclavage, les Britanniques purent exempter les colons « autonomes » d'Afrique du Sud de l'application des dispositions adoptées à Bruxelles. Dans le même esprit, sans cesser de combattre tel ou tel État d'Afrique et de négocier force traités et conventions avec des souverains africains, ils purent aussi soutenir que, du fait qu'ils possédaient des esclaves et en faisaient commerce, les États africains n'étaient pas reconnus en droit international. Il était donc possible de déclarer, dans l'Acte général de la Conférence de Berlin (1885) et dans l'Acte de Bruxelles (1889), qu'en droit international l'Afrique était *terra nullius*, et que seules les puissances européennes et leur colons avaient là des intérêts qu'il fallait protéger.

Autrement dit, tandis qu'en Afrique les pays européens traitaient avec tel ou tel État africain, les reconnaissaient, s'alliaient aux uns, combattaient les autres, en Europe, au contraire, ils serraient les rangs en frères de race et formaient un cartel pour réglementer la fourniture des principaux armements aux Africains. Les chefs africains n'avaient aucun moyen de riposter à une telle stratégie. La lutte pour le pouvoir en Afrique se trouvait ainsi mêlée à la politique internationale du concert des puissances européennes, domaine où la diplomatie africaine souffrait d'un grave désavantage. Il est douteux que les Africains se soient rendu compte, avant qu'il fût trop tard, de la gravité du danger qui les menaçait. Par habitude, ils comptaient sur le fait qu'en Afrique les Européens étaient loin de leurs bases et qu'en tout état de cause les Africains avaient l'avantage du nombre. Ils continuèrent de se conduire comme s'ils pouvaient jouer indéfiniment les puissances européennes les unes contre les autres. En Afrique australe, ils crurent même qu'ils pouvaient en appeler à la reine d'Angleterre et à ses représentants directs pour faire respecter les obligations découlant des traités, contre la volonté des colons anglo-boers et de certains aventuriers. À mille lieues de songer au contrepoids qu'aurait pu être la solidarité panafricaine, chaque État africain se conduisait comme il croyait devoir le faire isolément dans son propre intérêt.

Pour trouver l'explication essentielle de cet état de choses, il faut, semble-t-il, invoquer non seulement les talents diplomatiques des stratèges européens, mais aussi l'héritage des guerres, aspect indissociable des situations révolutionnaires qui ont caractérisé l'Afrique au XIX^e siècle. C'est l'intensité des rivalités et la cruauté des guerres qui ont empêché les dirigeants africains de comprendre à temps que la riposte à la menace européenne devait prendre le pas sur les oppositions entre États africains, et qu'ils devaient s'unir pour y faire face.